



Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

Charte d'engagement

Je, soussigné *TRIDON Juliette et CHERON Marianne*
Dirigeant de *EMJI*
Située *3 place Dominique Laboubée 76000 ROUEN*

- autorise les institutions partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

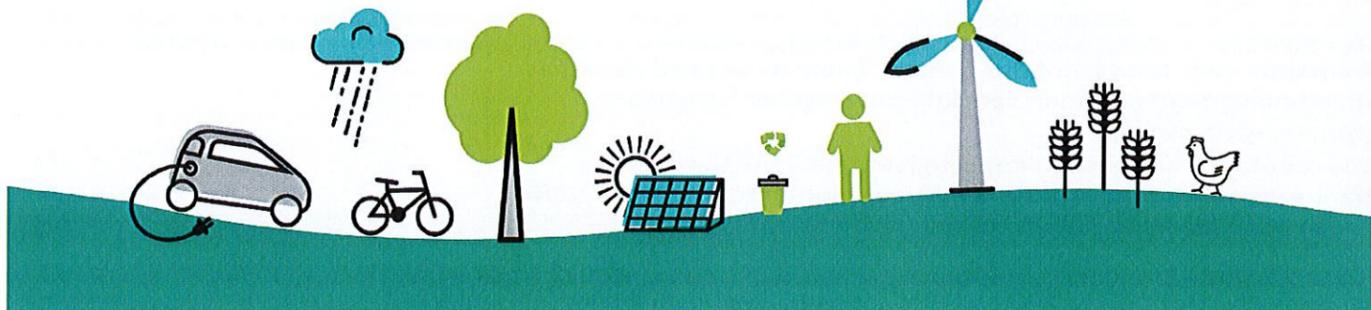
Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à *Rouen*, le *07/02/23*

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise

EMJI
3 place Dominique Laboubée
76000 ROUEN
Tél. 02 35 36 66 02
SIRET : 840 001 507 00010



Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : *EMJI Café*

Nom, Prénom des cheffes d'entreprise : *Juliette TRIDON et Marianne CHERON*

Adresse : *3 place Dominique Laboubée*

CP : *76000*

Ville : *ROUEN*

Tél. : *02 35 36 66 02*

Mail : *contact@emjicafe.fr*

N° SIRET : *840.001.507.00010*

Activité : *Restauration*

Date de dépôt du dossier : *17/01/2023*

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise *Théo DUVAL*

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à *Rouen*, le *08/02/2023*

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Démarche et consommation Eco-Responsable		
RES3	Ecologie industrielle et territoriale		L'idée de mutualiser certains produits (d'entretien notamment) va être soumise au collectif des commerçants de la rue Massacre	
RES4	Bio-diversité	Des pots avec des plantes grasses sont installées sur la terrasse		
RES5	Produits labellisés et circuits courts	Le café EMJI travaille avec un fournisseur national qui leur recommande des producteurs locaux à leur demande. Ainsi les produits proposés sont majoritairement de saison et locaux		
RES6	Numérique responsable	Utilisation d'une cafetière reconditionnée fournie par HF Services (encourage l'utilisation du reconditionnée pour le café auprès des bars/restaurants)	Les autres appareils numériques hors-d'usage seront remplacés à l'avenir par des appareils reconditionnés	
RES7	Produits d'entretien	Du vinaigre blanc est utilisé pour nettoyer certaines surfaces (vitrines notamment)		
		Energie		
ENE2	Conception des locaux	Les appareils électroménagers qui produisent des calories chaudes permettent de chauffer la salle de restauration		
ENE4	Eclairage	L'ensemble du magasin est éclairé par des LED		
ENE5	Équipements sobres en consommation d'énergie	Le lave-verre et la machine à glaçon sont des équipements performants énergétiquement (A minimum)		
ENE6	Pratiques vertueuses	Un suivi des consommations électriques est réalisé et différentes bonnes pratiques sont appliquées : - Les cuissons ne sont lancées que lorsque tous les produits sont prêts à être chauffés - tout est éteint la nuit (lumières, appareils électroménagers et numériques)		
		Eau		
EAU1	Consommation	1) L'eau des cafés servis aux clients qui n'est pas finie est réutilisée pour du nettoyage ou d'autres opérations 2) Les 3 robinets sont équipés de mousseurs et il y a un sanibroyeur avec une chasse d'eau double-commande		
EAU2	Rejets d'effluents	Les eaux de lavage des sols sont rejetées dans le réseau d'assainissement		
		Gaz à effet de serre - Air - Bruit		
		Prévention des déchets		
PRE1	Stop au gaspillage	1) Il n'y a pas de jetables pour la restauration sur place. Pour la partie à emporter les éléments jetables sont au maximum éco-responsables (couverts en bois, serviettes recyclées, boîte en carton, couvercle en amidon pour les soupes) 2) Les invendus sont proposés aux derniers clients à -50% et distribués aux commerçants aux alentours		
PRE5	Emballages fournisseurs	Les emballages liés à la livraison des produits sont rendus aux fournisseurs qui acceptent de les reprendre (palettes pour les fruits et légumes par exemple)		
PRE6	Emballages clients	Il n'y a pas de sacs plastiques, les sacs sont en cartons et donnés aux clients seulement s'ils le demandent. Les contenants propres sont aussi acceptés.	Post sur les réseaux sociaux et affiche sur la vitrine pour communiquer sur le fait que les contenants propres des clients sont acceptés	
		Gestion des déchets		
DEC1	Tri des déchets	Le tri est réalisé conformément aux consignes de la métropole	Demande avec le collectif des commerçants de la rue d'identifier un emplacement commun spécial pour déposer les cartons (ramassage simplifié)	
DEC3	DEEE	Les appareils électroniques sont déposés en déchetterie lorsqu'ils ne fonctionnent pas	Les robots de cuisines (qu'importe leur taille) qui tombent en panne seront dorénavant systématiquement jetés en déchetterie	
		Déplacement - Transport		
TRA2	Déplacement domicile-travail	Mme TRIDON et Mme CHERON utilisent les parkings relais de la métropole (Darnétal et Kindarena) et utilisent ensuite les transports en commun		
TRA4	Livraison	Très peu de livraisons sont effectuées mais elles le sont toutes à pied		